



Société des Sentiers
des Gorges de l'Areuse

Procès-verbal de l'Assemblée générale

Samedi 25 avril 2026

Champ-du-Moulin (Hôtel de la Truite)

1. Présences

37 personnes présentes

24 personnes excusées

Notre président (Pierre Muhlemann) salue toutes les personnes présentes à cette assemblée. Cette présence est un signe de soutien à l'action du Comité.

Il salue la présence de Mme Clarence Chollet, conseillère nationale, et la remercie de son intérêt pour notre société.

Il remercie également de leur présence Mme Catherine Pointet, conseillère communale à Rochefort, et de Mme M. Schläppi et M. Emile Dubois, qui exercent la même charge à Boudry. Il rappelle encore une fois que notre Société travaille par mandat des trois Communes riveraines, Val-de-Travers, Rochefort et Boudry, et du Département cantonal du développement territorial et de l'environnement.

Il se réjouit aussi de la présence de M. Henri Cosandey, président d'honneur de NeuchâtelRando ainsi que M. Pierre-Alain Trachsel, chef technique de NeuchâtelRando. Il adresse un cordial salut à M. Pierre Hirschy, ancien président de la Société, ainsi qu'à trois anciens membres du Comité, MM. Michel Kohler, Clément Zill et Frédéric Cuhe.

Si quelques personnalités sont mises en exergue, notre président tient à ce que toutes et tous ici sachent que nous apprécions leur soutien, leur participation active à la vie de la Société et à leurs contributions de membres ou de donateur.

Il rappelle les buts de la société, qui sont, par mandat de trois Communes et de l'Etat, d'entretenir un réseau de sentiers de randonnée pédestre (Image Carte de sociétaire de 1899) ; notre Société le fait depuis 140 ans, puisqu'elle a été créée en novembre 1886.

2. Adoption du PV de l'AG 2025

Le PV de l'AG 2025 a pu être consulté sur le site Internet de la Société et personne ne demande sa lecture. Il n'y a aucune remarque concernant celui-ci et il est accepté à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

3. Rapport de la présidence

En tant que président, Pierre relève le plaisir qu'il a à travailler avec un comité composé de Mme Lucia Lauenstein et de MM. Pierre-Olivier Aragno, Patrick Ginggen, Steve Gobert, Tell Guillaume, Richard Jost et David Perniceni. Nos séances sont bien animées tout en restant dans un cadre convivial.

Le Comité peut compter sur le soutien très avisé de M. Jean-Claude Chautems, responsable administratif. Et sur la contribution active de M. Julien Chautems, mandataire en charge de l'entretien du réseau de sentiers.

Le **Comité** s'est réuni à deux reprises durant l'année écoulée et a été mis au courant de l'activité ordinaire de l'entretien des sentiers, aussi du développement des projets d'investissements. Il a aussi été informé des contacts qu'ont eu, en cours d'année, le président et le responsable administratif. Le Comité a validé les comptes 2025 et approuvé le budget 2026.

Concernant la rétrospective 2025, le point d'orgue aura été la finalisation du chantier de la sécurisation du **Gor-de-Brayes**. En mars 2025, les fondations supérieures de l'escalier de service ont été posées. L'escalier proprement dit a été posé le 10 septembre 2025, lors d'une spectaculaire action assistée par un hélicoptère.

Quelques jours plus tard, le 17 septembre, tout le projet, à savoir garde-corps et escalier, était inauguré en présence des autorités cantonales et communales ainsi que des entreprises et institutions qui ont contribué financièrement à cette réalisation.

Le jour d'après, la Société a remis à 650 randonneuses et randonneurs qui ont passé devant un stand au Pont-de-Clées un petit encas et un verre d'eau (de vin pour certains). L'inauguration du vendredi et la manifestation du samedi ont bénéficié d'une bonne couverture des médias, tout comme la pose de l'escalier dix jours plus tôt.

Le décompte financier du projet montre des charges finales de CHF 299'399.30, financés à 99% par des contributions extérieures. Ce montant comprend les autorisations et décisions, les interventions de l'entreprise de génie civil et de la serrurerie, l'inauguration et la petite fête à l'intention des touristes de passage ainsi que la gravure de plaques de remerciements pour les entreprises contributrices.

Si le dernier pourcent a été puisé sur le compte de fonctionnement de la Société, il reste à la société 400 mètres de chaîne que nous vous vendrons volontiers, le tout ou quelques mètres, pour clore la place de stationnement devant chez vous ou pour tout autre effet.

Une fois la subvention cantonale reçue, il a été possible de rembourser le solde du prêt accordé par la Ville et Commune de Boudry, et faire annuler la reconnaissance de dettes. Ce chantier doit donc être considéré comme clos et notre président espère qu'il l'est à la satisfaction de toutes les parties.

La situation au **Saut-de-Brot** nous inquiète sérieusement. Suite à la vidéo présentée l'année dernière montrant une chute de pierre juste devant un groupe de randonneurs, le président est allé par deux fois avec le géologue cantonal sur le site pour se rendre compte des mesures à prendre. Il a été décidé de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- signalisation des dangers, par la pose de panneaux, travail effectué à la perfection par la Commune de Rochefort, qu'il convient de remercier ici très chaleureusement,
- requalification du sentier en sentier de randonnée de montagne, pour laquelle des discussions sont en cours avec NeuchâtelRando, car il s'agit d'une mesure qui n'était pas prévue dans le plan directeur cantonal des chemins pour piétons et des chemins de randonnée,
- purge d'un secteur, travaux exécutés par l'office de l'entretien des routes sous la direction du géologue cantonal,
- vidange d'un filet de protection, travaux exécutés par l'office d'entretien des routes et notre mandataire.

Désormais, tout événement, chute de pierres, éboulement est enregistré dans une base de données du géologue cantonal. Le géologue cantonal a également proposé aux Communes riveraines de faire faire une inspection régulière d'endroits problématiques, par un ingénieur civil ou un géologue.

Un autre lieu donne du fil à retordre au niveau des dangers naturels, c'est le **Plateau des Buges**.

Après un gros éboulement en 2024, nous avons enregistré un nouveau glissement qui a partiellement obstrué le sentier principal, 40 mètres en contrebas. Ce glissement est bien documenté notamment par un travail de master à l'Université de Neuchâtel (2018), ou étude CSD (2016), ou divers rapports des géologues cantonaux, dont J. Meia (2001). Le plateau glisse inexorablement en direction de l'Areuse, des éboulements, voire des écroulements sont possibles. Par ailleurs, le plateau est traversé par un aqueduc inutilisé et il y a de plus des prises d'eau privées qui ne sont plus fonctionnelles. Des sources amènent donc de l'eau vers la falaise, rendant plus difficile la gestion du sentier. Il en résulte, en hiver, la formation de grosses masses de glace.

Les ruissellements d'eau et les résurgences pourraient être limitées, et la Commune de Boudry a, dans son plan des investissements, un montant dédié à une analyse menée par un ingénieur.

La question des **dangers naturels**, chutes de pierres, éboulements, résurgences d'eau, formation de glaçons, a été évoquée lors d'une séance avec les Communes partenaires et le géologue cantonal. Au Saut-de-Brot tout comme sous le Plateau des Buges, il a été convenu de ne pas prendre plus de mesures actuellement, et de s'accommoder de la situation et des risques, comme le préconisait l'ancien géologue cantonal dans un rapport de 2001. Certaines mesures, comme des filets de protection contre les chutes de pierres au Saut-de-Brot, auraient un coût disproportionné, toujours selon les géologues. De plus, la fermeture des sentiers en ces endroits ôterait tout l'attrait d'une randonnée dans les Gorges de l'Areuse.

C'est parce que nous savons qu'il y a des risques assumés pour le moment que notre président a proposé aux Communes partenaires de rédiger un **protocole en cas de situation de crise**. Ce protocole doit permettre de savoir qui fait quoi, qui dit quoi, comment et quand en cas de fermeture ou de déviation de sentiers, ou pire, en cas d'accident impliquant une ou plusieurs personnes. La rédaction de ce protocole est en cours.

Dernier chantier à mentionner, celui de la **rénovation de l'Usine des Moyats**. Notre comité suit le chantier de près, dans le but de limiter son impact sur le transit des randonneurs. Diverses mesures ont été adoptées, par exemple la pose de deux passerelles, en amont et en aval du chantier, et une déviation sur la rive droite. La SSGA a dans ce cadre deux buts : garantir l'accès au Saut-de-Brot et canaliser les randonneurs en direction du site de l'Association de la Maison de la Nature Neuchâteloise ainsi que d'assurer la sécurité des randonneurs sur la déviation. Nous avons proposé à Viteos de créer une nouvelle déviation, mais la qualité des travaux menés par Viteos est loin de nous satisfaire la SSGA et NeuchâtelRando. Il reste sur le tracé prévu des souches sur lesquels on vient buter, avec un risque de chute et de blessure. Le dossier est en cours.

Notre président a également représenté la Société aux assemblées habituelles de NeuchâtelRando, de Tourisme neuchâtelois et d'autres organisations locales de promotion touristique.

4. Rapport de la direction des travaux

La direction des travaux est assurée par M. Tell Guillaume, membre du Comité, mais aussi voyer-chef à l'Etat, responsable de la division 2. Notre président remercie ici Tell et ses collègues cantonniers pour tous les coups de main qu'ils donnent à notre mandataire, M. Julien Chautems. Julien contrôle régulièrement l'état des sentiers et prend les mesures nécessaires, au niveau des réparations ou des compléments à apporter aux infrastructures. En l'absence de M. Guillaume, c'est Julien Chautems qui vous fait part du rapport de la direction des travaux.

Rapport de Julien Chautems pour l'année 2025

Durant cette année 2025, il y a bien évidemment eu l'ensemble des travaux d'entretien réguliers dont l'élagage, le nettoyage des sentiers, la réparation de garde-corps, le remplacement de marches d'escaliers, le remplacement de planches sur les passerelles, ainsi que le dégagement des sentiers suite à des chutes d'arbres. À cela s'ajoutent également les réflexions et diverses interventions visant à améliorer en continu la qualité et la sécurité des sentiers.

Ce rapport n'entre pas dans le détail de chaque intervention, mais il est destiné à présenter les travaux les plus marquants réalisés durant l'année 2025.

1er trimestre :

- Un important éboulement s'est produit au Saut-de-Brot, à deux endroits distincts, nécessitant l'évacuation de gros rochers ainsi que la purge d'une partie des talus et falaises en amont.
- Plusieurs chutes d'arbres ont également été constatées, notamment au Saut-de-Brot ainsi que vers les Buges, nécessitant l'intervention des gardes forestiers.

2ème trimestre :

- L'entreprise Marti Arc Jura (ARCJURA) a effectué les derniers travaux pour la réalisation des socles en béton destinés à accueillir la future passerelle au Gor-de-Brayes.
- Dans le cadre d'un cours, l'OPC du Val-de-Travers est intervenu pour la mise en place d'un escalier en bois, la pose de marches ainsi que d'un garde-corps assurant la continuité avec l'escalier métallique existant.
- En parallèle, l'OPC a réalisé divers travaux complémentaires.

3ème trimestre :

- Les planches de la passerelle des Buges ont été remplacées.
- Un tronçon de clôture a été ouvert afin de permettre aux gardes forestiers de procéder à l'abattage de plusieurs arbres et d'éviter des dégâts sur les garde-corps.
- Le cours « Construction et entretien des sentiers pédestres » organisé par Suisse Rando fin août a permis de réaliser divers travaux pratiques, notamment l'amélioration de rigoles et de l'évacuation des eaux du côté des Buges, ainsi que la remise en état d'un sentier en dessous du Prévert afin de faciliter la cohabitation entre piétons et cyclistes.
- Lors de ce cours, des rigoles ont également été réalisées à proximité du pont de l'Expo 02 afin d'améliorer l'évacuation des eaux.
- Enfin, un escalier métallique a été posé au Gor-de-Brayes par l'entreprise Romang, constituant un chantier important de cette période.

4ème trimestre :

- Plusieurs chutes d'arbres ont à nouveau encombré les sentiers, notamment du côté de la Verrière (à deux reprises), ainsi qu'entre la Verrière et son pont, mais aussi du côté de Champs-du-Moulin et vers la Baume du Four.
- Les travaux saisonniers de nettoyage des feuilles ont débuté.
- Peu avant le 24 décembre, un important éboulement s'est produit au niveau des Buges, nécessitant une intervention de nettoyage.

Remerciements :

Julien tient à remercier pour cette année 2025 l'OPC du Val-de-Travers, qui depuis plusieurs années effectue divers travaux dans le cadre de ses cours, l'excellente collaboration avec les cantonniers de Couvet, les gardes forestiers des communes, villes, de l'État et des privés pour leur disponibilité, ainsi que les membres du comité pour leur aide précieuse.

Il remercie également toutes les personnes qui nous signalent, tout au long de l'année, les dégâts ou les encombrements sur les sentiers.

5. Rapport du responsable administratif et comptes 2025

Pour le responsable administratif, l'année 2025 a été une année assez classique !

Une année classique pour lui uniquement car tout le travail de recherche de soutien financier et les contacts avec les entreprises a été effectué par notre président et il l'en remercie sincèrement !

Le travail du responsable administratif est, entre autres, de tenir à jour la comptabilité, le fichier des membres, des donateurs, communes et entreprises puis d'envoyer par courrier l'invitation à notre Assemblée Générale . A ce courrier est joint le Bulletin de versement pour la contribution annuelle ainsi qu'un dépliant... si possible intéressant !

En 2025, ce dépliant traitait évidemment des travaux au Gor de Brayes et du 150^{ème} anniversaire de la création de ce tronçon. Celui qui a été envoyé cette année nous ramène 140 ans en arrière alors que Suisse Rando n'avait pas encore adopté la couleur jaune pour tous les sentiers balisés de Suisse.

L'envoi de ce courrier se fait généralement à la fin du mois de mars.

En 2025, 2030 envois ont été postés et sur ces 2030 envois, 85 sont venus en retour pour diverses raisons (décès, adresse incorrecte, etc.)

Comme pour la plupart des associations, il y a ensuite, durant l'année, généralement plus de démissions que d'admissions.

A la lecture de ces comptes, cette baisse du nombre de membres se traduit par une baisse des « Entrées de membres et donateurs »

Passage en revue des comptes et acceptation

Les comptes sont passés en revue et des réponses sont données aux quelques questions.

6. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Mme Silvia Mailian et M. Sylvain Piaget ont la charge de la révision des comptes annuels. L'audit s'est déroulé le 25 février 2025. Mme Mailian et M. Piaget ont rédigé un rapport qu'ils lisent à l'assemblée.

Au vote, les comptes ainsi que les précédents rapports sont ensuite acceptés à l'unanimité.

7. Projets et budget pour 2026

Le projet principal pour 2026, voire 2027, concerne la **rénovation complète des tabliers des passerelles des Buges**. Nous sommes confrontés à un défaut de conception qui provoque une pourriture prématurée des planches de bois qui constituent ce tablier. Ces planches sont insérées dans un longeron en acier, et l'humidité ambiante et l'eau de ruissellement s'accumulent au contact du fer et du bois. Le Comité a décidé de renoncer à l'option bois, qui aurait rendue nécessaire une modification profonde des structures portantes des passerelles et donc généré des coûts importants. Des devis sont en cours de préparation pour la pose de tôles embouties (caillebottis). Il conviendra ensuite de voir dans quelle mesure la Ville et Commune de Boudry est prête à rapidement soutenir un projet. Un projet qui a pour objectifs de rendre l'entretien de ce passage plus facile et de diminuer les coûts de cet entretien. Selon les premières estimations, ce projet devrait rester dans les compétences financières du Conseil communal de Boudry. C'est à regret, et notre président le dit en tant que forestier de formation, que nous renonçons au bois pour de l'acier.

Les autres **préoccupations** pour les mois à venir sont

- L'examen des structures des ponts et passerelles, dont certaines sont centenaires, un examen qui portera sur leur résistance et solidité, sur l'état des ancrages, sur les garde-corps,
- L'amélioration des conditions sur la déviation au droit de l'Usine des Moyats,
- Le suivi du chantier de réhabilitation de l'Usine du Plan-de-l'Eau, avec pour but la limitation drastique des fermetures sur l'itinéraire principal dans les Gorges. Si une déviation devait être mise en place, elle ferait monter les randonneurs loin sur la route menant à la Ferme-Robert, route à fort trafic. Puis à redescendre sur une route à nouveau empruntée par le trafic de chantier en direction du Saut-de-Brot,
- La rédaction du protocole en situation de crise,
- L'organisation d'une manifestation pour les 140 ans de la Société, à évaluer au sein du Comité et en fonction des ressources financières,
- La pérennité financière de la Société,
- Le remplacement du responsable administratif, Jean-Claude Chautems.

Le budget 2026 pour l'entretien courant du réseau de sentiers a été adopté par le Comité, conformément aux statuts. Il est déficitaire, et notre comité fera tout ce qui est possible pour limiter les dépenses et augmenter les revenus.

Au titre de la **pérennité financière** de la Société, nous constatons que :

- Les charges augmentent. Le Comité a pris par exemple la décision d'intégrer complètement la TVA qui nous est désormais facturée par le responsable des travaux et de ne pas réduire ses prestations, ce qui aurait un lourd impact sur la qualité des sentiers que nous proposons aux randonneuses et randonneurs et sur la sécurité.
- Les revenus diminuent, principalement par la diminution du nombre de personnes contributrices, conséquence d'un vieillissement de nos membres et donateurs. C'est 500 donatrices et donateurs en moins qu'il a fallu enregistrer entre 2020 et 2025.

Diverses actions sont en cours ; par exemple, il a été examiné dans quelle mesure les services cantonaux de l'économie pouvaient rémunérer l'effort fait par la Société pour promouvoir le tourisme dans la région. Un tourisme de qualité, durable et en syntonie avec l'environnement particulier des Gorges. D'autres actions sont évaluées, tels des panneaux d'information avec des incitations à verser une obole à la Société, des encarts publicitaires dans la presse locale, une promotion en direction d'entreprises locales. Le capital disponible de plus de CHF 30'000.- laisse encore quelques années de vie (de survie) à la Société. Si les mesures évoquées ne peuvent pas être mises en place ou si elles ne produisent pas les revenus escomptés, il faudra dans deux à trois ans se poser la question de la nécessité de voir les Communes mieux rémunérer le mandat, ou alors de remettre aux Communes le mandat d'entretien des 25 km de sentiers.

Il faut se rendre compte que nous intervenons certainement à un prix défiant toute concurrence et que nous assurons une certaine animation autour des Gorges, par nos dépliants et les événements organisés.

8. Admissions et instances de la Société

L'entretien des sentiers, l'amélioration de la sécurité, l'augmentation de l'attractivité des sentiers et des balades proposées ne peut pas se faire sans une association forte et proactive. Au nom du Comité, notre président remercie les deux mille membres qui s'acquittent régulièrement de leur cotisation, les donatrices et donateurs qui augmentent leur cotisation d'un montant parfois substantiel. Il remercie aussi les entreprises qui nous soutiennent fidèlement et, last but not least, les Communes riveraines, notamment celle de Boudry, plus grand contributeur au sein des pouvoirs publics. Cette association a aussi besoin d'instances qui fonctionnent, et il est heureux de pouvoir confirmer l'implication de chaque membre du Comité dans le bon fonctionnement de la Société.

Pour **compléter le Comité**, ce dernier a le plaisir de proposer la nomination de Mme Clarence Chollet.

Mme Chollet est bien connue dans le Canton. Elle est conseillère nationale, elle a été députée et présidente du Grand Conseil. Depuis son plus jeune âge, elle parcourt le Jura et plus particulièrement les Gorges de l'Areuse. Mère de famille, elle continue ses balades, souvent dans les Gorges. Elle est d'accord de mettre ses compétences professionnelles de spécialiste en environnement et son réseau, politique notamment, au service de notre Société. Le comité propose d'accepter la nomination de Clarence Chollet par un chaleureux applaudissement.

Depuis 2004, Sylvain Piaget œuvre pour la Société en tant que **vérificateur des comptes**, une charge dont il a demandé à être relevé. Notre président remercie Sylvain pour l'examen attentif des comptes, pour ses propositions d'amélioration de leur présentation, le tout fait dans un humour bien particulier.

Pour reprendre cette fonction, nous n'avons pas de candidature à proposer et comptons sur le dévouement d'une des personnes présentes. Faire l'audit des comptes signifie sacrifier un début de soirée par année et être si possible présent à l'AG pour présenter ou remettre le rapport.

Parmi les membres présents, M. Patrice Hug accepte de remplir cette tâche.

Enfin, il convient de pourvoir au remplacement de Jean-Claude Chautems, qui est le **responsable administratif de la Société depuis 2008**. Notre président a entrepris diverses recherches et des discussions ont eu lieu avec la Chambre Neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie mais ces discussions n'ont pas abouti. Il y a eu d'autres contacts, mais le joyau qui manierait chiffres et lettres avec la même habileté que Jean-Claude n'a pas été trouvé. Toutefois, ces derniers jours, la situation a évolué rapidement et le comité a le plaisir de vous présenter ce soir la candidature de deux perles.

Madame Francine Lobjois pour le poste de **comptable** de la SSGA ("chiffres"). Madame est retraitée, elle est née dans le Canton, mais la plus grande partie de sa carrière professionnelle s'est déroulée dans la région lausannoise. Employée de commerce de formation (avec en outre un diplôme de la British Chamber of Commerce), elle a assumé la comptabilité de plusieurs entreprises, assumant toutes les tâches, de la saisie des écritures au bouclage, en passant par la facturation, la gestion des clients et débiteurs, les divers décomptes de charges sociales et TVA, etc. Madame Lobjois a aussi une large expérience en secrétariat, assistance à la direction et en ressources humaines. Elle est actuellement comptable de la Section neuchâteloise de la Société Suisse des Ingénieurs et Architectes SIA et est bénévole dans une ludothèque. Elle habite Saint-Aubin. Elle est engagée le jour de l'AG sur d'autres fronts et ne peut pas se présenter à l'assemblée.

Madame Cindy Aubert pour le poste de **secrétaire** de la SSGA ("lettres"). Madame est encore active, également titulaire d'un CFC d'employée de commerce. Elle a travaillé comme collaboratrice administrative, assistante communication et secrétaire de direction dans des services administratifs de l'Etat de Vaud, au Devens, à NOMAD ou encore au Service cantonal Faune, Forêts, Nature. Madame Aubert est actuellement assistante en ressources humaines d'une entreprise de Neuchâtel et suit une formation de gestionnaire RH. Elle habite Chez-le-Bart. Toutes deux sont très motivées par la tâche et par une action pour le tourisme pédestre dans les Gorges de l'Areuse.

Le Comité vous propose de nommer ces deux personnes aux tâches de comptable et de secrétaire de notre Société. Il vous propose d'accepter leur nomination tout d'abord par un lever de mains, puis par un chaleureux applaudissement.

Ces deux nominations ainsi que celle de M. Patrice Hug sont chaleureusement acceptées !

Le Comité vous propose de garder Jean-Claude Chautems en tant que membre du Comité afin de soutenir, si nécessaire, durant quelque temps, Mmes Lobjois et Aubert dans leur fonction. Au vote, cette proposition est acceptée. Même si ce n'est pas le moment de prendre congé de Jean-Claude, notre président désire marquer ce passage de témoin au sein de la responsabilité administrative de la Société. Jean-Claude a pas mal bourlingué pour les Gorges de l'Areuse et parcouru leurs sentiers de long en large. Grâce à ses compétences et son engagement, la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse a atteint des sommets, et il est venu le moment de prendre un peu de repos.

9. Propositions individuelles et divers

La parole n'est plus demandée dans les divers et la séance est suivie de l'apéritif habituel puis du repas durant lequel, les discussions concernant les activités de notre société et les balades dans les Gorges de l'Areuse se poursuivent avec plaisir.

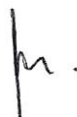
Champ-du-Moulin, le 25 avril 2026

J.-Cl. Chautems



Secrétaire

Pierre Muhlemann



Président